

24 Heures de Francorchamps Karting (Rental Twin's) -2018-

Règlement 2018

Edition du 28/09/2017 19:28:22

Motorsport is dangerous

Chaque participant déclare avoir pris connaissance du règlement et y adhère.
Ce règlement est établi en Français En cas de litige de traduction le règlement en Français fait office de référence.

1-1 Organisation

Les 24 Heures de Francorchamps Karting sont une organisation de One Day Karting, division de ISA Sprl Avenue Paul Gilson, 381 à 1620 Drogenbos – Belgique. 0032(0)475 82 30 20 TVA BE 0418304778 24H2018@ISA-BE.NET

La compétition a lieu en date des 01 & 02 Septembre 2018 et se déroule sur le circuit de Francorchamps Karting.

Les organisateurs sont assurés en Responsabilité Civile par AXA. Il appartient aux pilotes désirant se couvrir pour leurs blessures de déclarer à leur assureur leur participation à cet événement sportif. Les pilotes ne sont pas tiers entre eux.

1-2 Organigramme

Organisation	One Day Karting / ISA Sprl
Secrétaire de meeting :	Patrick Van Billoen /TBA
Secrétaire de meeting adjoint	Marc Pilloy /Claire Léonard
Directeur de course :	Noël Geilenkirchen
Directeur de Course Adjoint	Bernard Delvenne
Directeur de la sécurité	Bernard Delvenne
Directeur de la sécurité adjoint	Rudy Thiroux
Relations concurrents NI/Uk	Yves de Groot
Relations concurrents Fr	François Jeukenne
Protocole	TBA
Chronométrage :	Animis
Juges de Faits	Commissaires, Staff de l'organisation.

Préambule

L'épreuve des 24H de Francorchamps Karting se dispute avec des karts bi-moteurs 4T mis à disposition des teams par les organisateurs.

L'épreuve est encadrée outre par les personnes nominativement précitées, par les personnes habillées distinctement (ce sera défini au briefing) qui ont autorité sur toute personne dans ce meeting. Vous devrez accepter leurs injonctions.

Cette épreuve sur piste se déroule (uniquement ...) entre les deux lignes blanche qui délimitent cette piste. Des cônes et pneus sont placés à certains endroits. Des pilotes qui les déplaceront seront pénalisés.

L'une des particularités des 24H00 de Francorchamps Karting impose des changements de karts à intervalles prévus pour assurer autant que faire se peut un équilibre entre eux. Par ce fait, les règles régissant l'usage de ces karts tient compte de la multiplicité des teams qui vont utiliser le même kart. Les règles seront reprises ci-dessous. Nous surveillerons la manière dont le matériel est utilisé. Tout comportement sollicitant anormalement le matériel, l'endommageant ainsi, sera facturable et pénalisé. (prise de bordures, sorties multiples, accrochages évitables, etc...) La Direction de Course peut refuser un changement de karts en cas de mauvaise utilisation caractérisée.

2 - Timing

Voir annexe N° 1

3 - Les karts

3-1 En théorie les karts dans cette catégorie sont réputés de performances identiques.

En pratique chaque pilote sait pertinemment bien qu'une équivalence totale est impossible aussi l'organisation introduit un procédé qui permet de réduire ces différences.

3-2 Toutes les interventions sur les karts sont interdites sauf les améliorations de sécurité (baquet, mousse).

3-3 La pression des pneus est définie par les organisateurs et ne peut être modifiée pendant toute la durée des essais et de la course.

3-4 L'addition de produits quelconques (y compris sur les pneus) est rigoureusement interdite sous peine de mise hors course immédiate.

3-5 En cas de panne, de problème technique, de crevaison ou d'accident une équipe de mécanos est à la disposition des participants pendant la durée des Essais et de la Course. Les karts en panne seront réparés. On ne remplace pas le kart endommagé. Le pilote qui se rend en mécanique se fait accompagner par son team manager. Celui-ci indique calmement au membre de l'organisation la raison de son passage en mécanique. C'est le pilote au volant du kart à l'arrivée en mécanique qui doit reprendre le volant en quittant la mécanique. Le membre de l'organisation note l'heure, le N° du kart, le nom du pilote et la raison invoquée et en fait part au Staff de la mécanique. Il notera également l'action entreprise et l'heure de fin de l'opération.

3-6 En cas de remplacement obligatoire du moteur sur panne, la mécanique peut décider de mettre en circulation le mulot, kart aux performances inférieures (2*160cc) et qui devra être restitué à la première demande de l'organisation dans le tour de rappel au stand contre un kart réparé. Le lest devra être transporté également sur le mulot. Si la procédure de changement prévoit le retour du kart pendant qu'il est en mécanique, celle-ci sera adaptée pour qu'il rentre plus tard dans la vague de changements entamée.

4 - Montant Participatif

4-1 Le droit d'engagement est fixé comme suit

Catégorie	Avant 15/01/18 & Prioritaires	Avant 31/3/2018	Avant 31/7/2018
Twin	2899	2999	Sur Demande
Arrhes	300	500	Sur demande

4-1-1 Le prix de l'apposition de publicité est de
25,00 HT par décoration de barrière Nadar
50,00 HT par Grille Héras

En régie pour les cas de publicité en Paddock concurrent, et les autres cas.

4-1-2 Prix du M2 supplémentaire (excédant 50M2 / kart, moyennant disponibilité) : 2 Eur

4-2 Le montant des arrhes à valoir et le solde de la participation sont à verser sur le compte BE 57 210-0654539-35 de ISA Sprl Bruxelles, facture suivra pour les assujettis et Associations enregistrées.

4-2-1 Les demandes de facturations doivent être faites au plus tard le au moment des paiements, faute de quoi les factures sont établies uniquement au nom du payeur principal de l'engagement. Il ne sera établi qu'une seule facture par N° de course.

4-2-2 Le droit d'engagement contient une TVA de 6%. Pour les facture ne concernant pas un engagement, le taux de TVA d'application est de 21%.

4-3 Des arrhes (à valoir) de 300, 500 euros (voir tableau) doivent être versé pour garantir la réservation de l'engagement. Ces sommes ne sont pas cessibles, en aucun cas. Le solde devrait être réglé pour le 01/08/2018, il n'y a alors pas de majoration par rapport au prix garanti lors de l'engagement. Passé ce délai, une majoration de 200 eur sera appliquée.

4-4 Ces arrhes ne sont pas remboursables sauf en cas d'annulation de l'épreuve ou rejet de l'inscription.

4-5 Seul le paiement de ces arrhes effectué **conjointement à l'envoi d'un bulletin d'inscription par e-**
jeudi, septembre 28, 2017 19:28:22

mail à l'adresse 24H2018@ISA-BE.NET permet la réservation d'un kart ainsi que l'attribution du N° de course. Les Teams engagés avant le 15/1/2018 peuvent choisir leur N° de course entre 2 et 99 (sauf le 1 et le 24)

4-6 Ce montant inclut la mise à disposition d'un kart , l'essence, l'assistance technique. Ceci pour la durée des 24 heures de course, les séances d'essais libres et qualificatifs et les essais « warm up » du vendredi 31 aout à 20h15 d'une durée de 50 minutes, un emplacement de 50M2/ Kart dans le paddock et une carte d'accès pour une (1) voiture privée.

4-7-1 Une caution de 250 euros est à remettre au secrétariat de l'épreuve .Cette caution sera restituée déduction faite de casse anormale au matériel mis à disposition ou à l'infrastructure. (exemple : huiles, pneus abandonnés, déchets délaissés par les accompagnants, dégâts aux grillages, endommagement des bornes électriques, abandons de sacs poubelles, canettes, cartons, etc... Mise à disposition de chasubles, transpondeur, support de transpondeur, etc... endommagement du kart loué)

4-7-2 Un complément de caution est exigible en cours d'épreuve pour le cas où il est évident que les dégâts déjà constatés entre-temps excèdent la caution déjà exigée. En cas de non paiement du complément de caution dans la ½ H de la demande par les organisateurs, le drapeau noir sera présenté au concurrent en piste du team concerné, qui sera ainsi exclu jusqu'au moment du paiement effectif de ce complément de caution.

4-7-3 La caution couvrira aussi le prêt de chasubles qui devront être portées par toute personne désirant passer le contrôle d'accès, toute personne en bord de piste ou dans la zone de changement de pilote ou de changement de Kart. Cette caution sera restituée à la fin de l'épreuve suivant le timing **UNIQUEMENT** au porteur du reçu signé qui a été remis par l'organisation lors du paiement de celle-ci et moyennant le visa du Circuit qui inspectera les emplacements évacués **au préalable** par le Team.

4-7-4 Une pièce d'identité sera demandée et conservée contre le prêt du transpondeur durant l'épreuve. Celle-ci sera restituée lors de la remise du dit transpondeur **après l'épreuve, suivant le timing** repris en annexe.

4-8 Le montant d'engagement ne comprend pas :

4-8-1 L'utilisation des paddocks pour montage d'infrastructures délivrant un Catering autre que pour les membres et pilotes des teams engagés. La délivrance à titre onéreux ou non de boissons ou de toute alimentation à toute autre personne que celles du team engagé utilisant l'infrastructure, induit automatiquement l'acceptation d'une redevance calculée à 15,00 € par M² d'infrastructure installée et payable à SokaFran SA qui a l'exclusivité du catering , des boissons et des glaces sur le site durant le meeting.

4-8-2 La connexion a l'électricité. Celle-ci sera disponible durant l'épreuve et au plus tôt le vendredi 01/09 à 18H00

4-8-3 Un montant forfaitaire de 35 euros (par N° de KART de l'infrastructure raccordée) sera demandé par connexion standard d'un seul câble ou allonge sur les chapelles pour une consommation maximale de 16A. Toute autre configuration fera l'objet d'une offre préalable dans la mesure de la disponibilité de l'énergie. Il n'y a aucun remboursement de prévu pour des dommages directs ou indirects résultant de la fourniture ou du défaut de fourniture d'électricité par l'organisateur.

4-8-4 Les groupes électrogènes personnels seront interdits s'ils fonctionnent à l'essence ou si le niveau sonore dépasse 80db. Il est strictement interdit de se raccorder à l'électricité du Circuit.

4-8-5 Après le paiement de l'acompte du montant participatif le Team connaîtra son Numéro de course afin de faciliter les diverses communications – Ce N° devient définitif le 31/3.

4-8-6 La décoration des nez est libre toutefois les organisateurs pourront fournir les N° blancs réfléchissants de 16 cm de haut et 2,5 cm d'épaisseur de trait , qui devront être apposés sur un fond noir dont les dimensions minima sont de 18 cm de haut sur 18 cm de large. Les coins de ce rectangle peuvent être arrondis ou coupés. Ces couleurs et dimensions sont obligatoires. Le Nez (Nassau) est fourni gratuitement du vendredi au dimanche. Il doit être alors restitué. Le Nez fourni auparavant doit être acheté (Eur 40) et peut être conservé par le Team. Le N° arrière doit être remis en fin de meeting, en cas de non remise une somme de 10 eur sera réclamée.

5 - Participants/Inscriptions

5-1 Les inscriptions sont ouvertes à partir du **15 octobre 2017 -12 heures**. Une inscription est constituée d'un bulletin d'engagement (téléchargeable sur le site www.onedaykarting.be) envoyé par E-Mail à 24H2018@ISA-BE.NET

Sans bulletin d'engagement, pas de réservation valide. Le bulletin doit contenir au minimum le Nom du Kart (celui que vous désirez voir apparaître sur les listes et au Chronométrage , au live, dans les communications, etc) le nom du Chef Team avec ses coordonnées complètes, et les coordonnées complètes d'au moins 1 pilote, ce pilote est définitif.

Les inscriptions ne sont PAS cessibles. L'organisation se réserve le droit de refuser une inscription sans motivation expresse. La liste des inscrits ne sera en aucun cas définitive avant le 30/03/2018. L'organisation se réserve le droit de réclamer des arrhes supplémentaires en vue de garantir une inscription. L'organisation se réserve le droit de rembourser et d'annuler un engagement à n'importe quel moment sans devoir se justifier.

5-2 Les équipages, pilotes ou team-manager qui ont participé aux 24H00 de Francorchamps Karting de 2013, 2014, 2015, 2016 ou 2017 sont prioritaires jusqu'en date du 15/12/2017

5-3 A partir du 15/12/2017 tout le monde peut s'inscrire. Une liste d'attente des équipes peut être ouverte dès le 15/12/2017. Les annulations par les Teams mis en attente peuvent commencer le 01/07/2018.

5-4 Un Team est composé de maximum 8 pilotes et d'un Team-Manager (majeur). Un pilote peut remplir le rôle de Team-Manager et/ou de Team-Manager adjoint. Il n'y a pas de nombre de pilote minimum.

5-5 Un Team-Manager peut avoir un Team-Manager adjoint. Ce Team-Manager Adjoint peut être un pilote. Le Team manager endosse les tâches (liste non exhaustive) suivantes :

- Interface obligatoire entre les membres de l'équipe engagée et l'organisation
- Responsable des formalités administratives préalables.
- Personne qui retire transpondeur, chasubles, T Shirt, qui remet la caution au secrétariat
- Personne de contact pour la communication du team avec la Direction de course en course
- Reçoit le Briefing, dispatche celui-ci à son team.
- Veille a l'application des décisions (exemple, drapeau noir Technique – appel des karts)

Un manquement aux obligations du Team Manager peut impliquer l'application d'une sanction au(x) Kart(s) du Team concerné.

Le team manager est signalé par son bracelet de team manager **et** sa chasuble. Seules ces personnes peuvent venir se présenter volontairement via un « relation concurrent » aux membres de la direction du meeting pour une remarque ou réclamation.

5-6 Le nombre total de Team participants aux 24 Heures de Francorchamps Karting 2018 est limité pour le moment à 61 dont 1 kart pour moins valides.

5-7 Chaque Team-Manager doit remplir un bulletin d'engagement global et le transmettre par e mail à
jeudi, septembre 28, 2017 19:28:22

24H2018@ISA-BE.NET. La composition complète de l'équipe doit être communiquée au plus tard le 20/8/2017. Par changement ultérieur dans la composition de l'équipe, un supplément de 25 euros sera réclamé lors du secrétariat sur place. Le bulletin d'engagement final DOIT être apporté au secrétariat au moment des contrôles administratifs. Celui-ci permet de constater les modifications finales éventuelles.

5-8 Sur le bulletin d'engagement doivent également figurer un nom de kart et la taille des pilotes (Pour le T Shirt : S M L XL XXL,...) Sans informations de ces tailles pour le 30/6, on ne peut garantir la livraison des T Shirts gratuits au team concerné.

5-9 Chaque pilote doit remplir la fiche d'inscription ainsi qu'un abandon de recours envers les organisateurs et la Sokafran SA, à remettre **en personne** au secrétariat, ils recevront – EN PERSONNE- le bracelet Pilote.

5-10 L'âge minimum requis est de 13 ans accomplis, en date du 01 Sept 2018, tout en ayant soin de pouvoir prendre place de manière sécuritaire dans un kart standard de location sans accessoires autres que des extensions de pédales. Une dérogation peut être accordée (palmarès, licences, expérience, etc...)

5-11 Les pilotes doivent peser individuellement un poids de corps en tenue de conduite (combinaison, casque, gants, chaussures) de 45 Kg minimum. En dessous de ce poids minimum, la demande de dérogation sera analysée en profondeur et des conditions spéciales seront imposées – Le port de la minerve et du protège côtes sera obligatoire pour ces personnes. Elles devront être assurées en accident par leur assurance pour cet événement sportif.

5-12 Pour qu'un pilote puisse prendre part aux 24H , il doit être en possession de sa carte d'identité et pouvoir la présenter au secrétariat de l'épreuve.

5-13 Pour les pilotes de moins de 16 ans un accord parental simple est exigé. Ce sont les parents (ou l'un des parents présents) qui doivent remplir et signer l'abandon de recours. Les copies de carte d'identité du mineur et du tuteur seront exigées.

5-14 Pour les pilotes de moins de 14 ans un test d'adaptation est obligatoire. Ce test à lieu lors du Test day programmé au xx/08/2018 et le 31/08/2018 (xx = Date à confirmer)

5-15 Equipement pilote requis

Chaque pilote devra avant de prendre la piste être équipé d'une combinaison , d'un casque avec visière qui peut être fermée ou à défaut de visière, de lunettes adaptées à la pratique de ce sport. – (Les commissaires de piste auront instruction de contrôler que les visières ou lunettes protègent efficacement les yeux des pilotes) De même, le pilote devra être équipé de chaussures le protégeant efficacement (Tongs et chaussures ouvertes, hauts talons, interdits) Le port de la **MINERVE ET DU PROTEGE COTES** est **obligatoire pour tous les mineurs** et conseillé aux autres. Il est fortement conseillé aux petits gabarits de porter un protège côtes.

5-16 Chaque pilote recevra un bracelet afin de s'identifier à chaque demande, ce- **UNIQUEMENT** – après la signature de l'abandon de recours, **remis en personne** au secrétariat.

5-17 Toute demande tendant à solliciter une dérogation à l'application du règlement doit être écrite sur un document appelé "demande de dérogation". Toute infraction au règlement est sujette à une sanction réglementaire ou décidée par la direction de course ou les personnes faisant fonction à ce moment. Les demandes de dérogation sont téléchargeables sur le site www.onedaykarting.be

5-18 L'accès au paddock intérieur et à la piste sera réservé aux membres de l'organisation (vêtement OneDayKarting), Vips (bracelets ad hoc), aux photographes (chasuble presse et bracelet) aux Teams manager et adjoints (bracelet ad hoc et revêtus de la chasuble) et pilotes avec casques venant de ou devant rouler. Les autres personnes n'ont pas accès au paddock intérieur.

6 - Briefing

6-1 Les Team-Manager sont tenus d'assister au briefing sous peine de mise hors course.

6-2 Les Team-Manager doivent acter de leur présence par la signature d'un registre, alternativement les Teams Managers seront appelés pendant le briefing.

6-3 Sur injonction du Directeur de Course ou de Sécurité, d'autres briefings peuvent être donnés pendant la durée de la compétition, toujours avec obligation de présence de tous les Team-Manager.

7 - Principe de le Compétition

La direction de course communiquera par toutes voies. Il s'agit du panneau lumineux, du micro, de l'écran chrono et du poste de drapeutage en fin de pit lane.

7-1 Le Team qui aura accompli le plus grand nombre de tour est déclaré vainqueur des 24 Heures de Francorchamps Karting 2018.

7-2 Pilotes

7-2-1 En piste un pilote doit être équipé en permanence d'une combinaison, de chaussures ad-hoc et d'un casque avec visière fermable.

7-2-2 Le nom du pilote doit être noté et lisible sur le casque.

7-3 Tirages au sort

7-3-1 Un tirage au sort pour l'attribution des karts aura lieu avant la course.

7-3-2 Un tirage au sort attribue un kart pour les séances d'essais libres, les séances d'essais qualificatifs et le premier run des 24 Heures de Francorchamps Karting.

7-3-3 Le tirage au sort attribue un kart placé en file dans la ligne droite du circuit de Francorchamps qui correspond au numéro d'ordre tiré au sort devant l'ensemble des Team-Manager et de la Direction de Course.

7-3-4 Un kart peut être retiré du parc uniquement sur décision du Directeur de Course.

7-4 Essais Libres

7-4-1 Première séance d'essais libres de 45 minutes pour tous les karts.

7-4-2 Deuxième séance d'essais libres de 45 minutes pour tous les karts.

7-4-3 Chaque pilote doit participer au minimum à l'une des deux séances Essais Libres sous peine de se voir interdire la participation à la course sauf dérogation acceptée par le Directeur de Course.

7-5 Essais Qualificatifs

7-5-1 Système F1 avec Q1, Q2 et Q3. Tous les karts ensemble.

7-5-2 Il est interdit de changer de pilote au cours d'une même session. A chaque session le pilote d'un même Team doit être différent.

7-5-3 Une première session (Q1) de 20 minutes élimine 1/3 du nombre des participants. Ces Teams sont placés de la place ... à ... sur la grille de départ

7-5-4 Une deuxième session (Q2), immédiatement après la précédente mais avec un pilote différent, de 15 minutes élimine un deuxième tiers du plateau. Ces Teams sont placés de la place ... à ... sur la grille de départ.

7-5-5 Une troisième session (Q3), immédiatement après la précédente mais avec un pilote différent des deux sessions précédentes, de 10 minutes. Ces Teams sont placés de la place 1 à sur la grille de départ.

7-6 Course

7-6-1 La course à une durée maximale de 24 heures, le damier sera présenté à 16H

7-6-2 Tout incident technique et faits de course n'entraînent aucune bonification en temps.

7-6-3 Le pilote rapide doit trouver son chemin(changer de ligne) pour dépasser le pilote moins rapide. Le pilote moins rapide GARDE sa ligne, il ne tente pas d'obstruer non plus, ne freine pas inutilement et, s'il défend sa position, ne change pas plus d'une fois de ligne.

7-6-4 Un incident impliquant une sortie de piste avec immobilisation même courte d'un ou plusieurs karts implique automatiquement que le chef team de tous les karts concernés par l'incident se présentent volontairement à la direction de course immédiatement pour s'expliquer. Les mécaniciens demandent une inspection des karts ayant été victimes d'une sortie dans les bacs à gravier, il est donc OBLIGATOIRE de rentrer après une sortie au bac à graviers, DANS LE MÊME TOUR.

7-7 Procédure de départ

7-7-3 Le positionnement des karts sur la grille se fait à la poussette.

7-7-4 Le départ du tour de formation se fait au pas et sans zigzaguer avant le premier droit. La fin du tour de formation se fait au pas (dès la sortie de la chicane).

7-7-5 La grille de départ sera en formation de 3 karts en lignes obliques, pôle position à droite.

7-7-6 Le départ arrêté sera donné à l'abaissement du drapeau Belge.

8 - Contrôle des poids

8-1 A chaque passage par les stands le poids total du pilote et de son lest et équipement est contrôlé.

8-2 Ce poids minimum est de 80 Kg à n'importe quel moment de la course et des Essais Qualificatifs, ou 30 kg de lest.

Les pilotes doivent apporter leur lest personnel. L'organisation ne fournit pas de lest.

Les méthodes de lestage habituelles sont feuilles de plomb sur lesquelles le pilote s'assied, sur-baquets alourdis, mais également disques percés en plomb à poser sur un axe et plateau support prévu à cet effet sur les karts. Les personnes qui veulent vérifier les systèmes sont invitées à participer au Tests Days prévus.

L'organisation peut décider de la méthode de contrôle de poids (Par exemple kart avec pilote à bord)

8-2-1 Procédure standard « Pesée »

Le pilote entre en Pit Lane , la vitesse est limitée à 15 Km/H à partir de la ligne qui sera tracée en fin de piste de décélération. Le pilote se rend à vitesse réduite au chapiteau de pesée et stationne son kart sur la balance. Lorsque la pesée a eu lieu et que les préposés le valident (dispositif lumineux vert ou autre) , le pilote quitte le baquet du kart et le pousse jusqu'à la sortie du chapiteau de pesage. Il peut se rasseoir ensuite et se mouvoir au moteur vers l'endroit suivant. En cas de problème technique, le pilote PEUT se faire aider par le Team Manager ou adjoint (en chasuble et avec bracelet) à partir de cet endroit mais pas plus loin que la sortie du chapiteau de pesage . La poussée se fait AU PAS.

Si un poids minimum n'est pas atteint, le kart et son pilote quittent la balance et se rangent sur le coté dans un endroit désigné afin de procéder à une contre pesée du pilote avec son lest pour validation finale de l'infraction constatée. Si le poids du pilote harnaché avec son lest excède 80,00 kg ou que le lest embarqué excède 30,00 Kg, aucune sanction ne sera appliquée.

8-3 Pendant les deux séances d'essais libres la balance unique est à la disposition des Team en son endroit d'exploitation afin de calibrer les poids des pilotes.

8-4 Il est communiqué aux teams que les karts n'ont pas nécessairement un poids identique.

9 - Temps de roulage

9-1 Le temps de roulage en course de chaque pilote est libre mais devra être de 60 minutes minimum / pilote pour que le pilote soit classé.

10 - 1 Permutations des Karts

10-1-1 Un message distinctif sera publié par l'organisation environ 10 minutes avant le début de la procédure de changement de kart.

10-1-2 Chaque kart est appelé par la Direction de Course, ce, par vague de 3 ou 4 karts.

10-1-3 L'indication de l'ordre de rentrée d'un kart se fait sur un panneau lumineux placé en début de la ligne droite. Ce panneau est placé à gauche de la piste.

10-1-4 Le Team-Manager est responsable de la rentrée **immédiate** (dans le tour d'affichage) de ses pilotes. Une pénalité sera appliquée si le kart ne rentre pas en pit lane dans les 2 minutes du début l'affichage initial du message au panneau lumineux. '(sauf sous FYC ou Safety Car , dans les 2' 30")

10-1-5 Une temporisation est prévue pour le changement de karts. Les lests, publicités peuvent être changés pendant cette neutralisation par le Team Manager (en chasuble) et le pilote au volant. Aucun autre membre du team et certainement aucun membre casqué ne peut aider le pilote au changement de Kart.

10-1-6 Les changements de karts font partie intégrante de la Course.

10-1-7 Le changement des transpondeurs et des Nez de kart sont effectués par l'organisation.

10-1-8 Un plein d'essence est fait par l'organisation pour le changement de kart. Les Teams reçoivent donc un kart avec le plein.

10-1-9 Un temporisateur avec témoin lumineux fait office de chronométrage de la durée de l'arrêt. En arrivant dans la zone de changement de kart le pilote au volant appuie sur le bouton rouge du temporisateur. Lors de l'extinction automatique de cette lumière le pilote au volant peut repartir (attention à la vitesse

autorisée dans les stands).

10-1-11 Procédure de changement de kart ;

Les Twin's sont appelés par groupes.

Le premier kart rentrant au stand prend le kart situé en première position dans la zone de changement de kart (donc le plus près de la station d'essence) **ou prend le kart désigné par l'organisation**. Et ainsi de suite.

Avec ou sans changement de pilote, la procédure est identique. Le kart appelé rentre aux stands à une allure contrôlée et se dirige a la place prévue dans l'ordre d'arrivée (aléatoire donc). Avant ce changement le kart **doit** s'arrêter sur la balance pour contrôle du poids.

Le pilote rentrant reste dans le kart et en suivant un trajet bien indiqué se rend dans l'espace de changement de pilote. Le changement de pilote doit s'effectuer dans l'emplacement prévu à cet effet. Le pilote montant se dirige vers l'emplacement de changement de karts.(désigné par les mécaniciens) Il quitte son kart et doit se diriger vers le kart de remplacement & pousser sur un bouton – près du kart en attente désigné - afin d'enclencher une minuterie - lampe (temps égal pour tous les temporisateurs). Le kart ne peut se mettre en mouvement qu'une fois la lampe du temporisateur éteinte.

Pendant l'arrêt sous Temporisateur le pilote retire son lest s'il échet, s'il le faut il peut se faire aider par le Team-Manager, ou son adjoint (en chasuble et avec bracelet ad hoc - mais sans casque !-). Le pilote a tout le temps de placer son lest éventuel sur le nouveau kart qui lui est attribué.

Pour mémoire c'est l'organisation qui se charge du plein d'essence préalable du kart de remplacement et des changements de nassaux (Nez) et transpondeurs. Pas du lest ou autre matériel.

10-1-12 Procédure simple changement de pilote.

Lors d'un changement de pilote le kart rentre aux stands à une allure contrôlée (15Km/H) et se dirige vers l'endroit bien défini du changement de pilote, le kart doit s'arrêter pour le contrôle du poids sur la balance. Passé la balance et dans un enclos parfaitement délimité, le pilote descendant doit retirer son lest s'il le faut, il peut se faire aider par le Team-Manager et le pilote montant peut s'installer au volant. Si le pilote montant doit placer du lest il peut se faire aider par le Team-Manager ou le pilote descendant à cet endroit.

10-1-13 Les changements de kart et de pilotes se font en deux zones fermées distinctes bien délimitées . Ne peuvent se trouver dans cette zone que le Team-Manager (EN CHASUBLE et avec son bracelet) identifié requis à ce moment là et maximum deux pilotes (un descendant et un montant) par Team. Les pilotes **doivent** être casqués.

10-1-14 Les Team-Manager seront identifiés au moyen de la chasuble ad-hoc et de son bracelet. Toute personne n'ayant pas cette chasuble et bracelet ou tout pilote n'ayant pas son bracelet d'identification et son casque sera refusé à l'entrée de l'espace réservé.

10-1-15 Timing moyen de la course (départ = 0h00) des changements de karts

Changement	Twin/Loc
1	4H00
2	8H00
3	12H00
4	16H00
5	20H00

10 - 2 Escale technique

10-2-1 Une Escale Technique de remise à niveau est obligatoire.

10-2-2 Cette Escale Technique obligatoire est d'une durée de 5 minutes au minimum. Les 5 minutes commencent lors de l'entrée dans l'espace mécanique et dès que le pilote au volant du kart enclenche le dispositif temporisé lumineux après avoir mis pied à terre en l'emplacement indiqué par les commissaires..

10-2-3 Pendant cette Escale Technique obligatoire la présence du Team-Manager en chasuble , accompagné par le pilote, est obligatoire.

10-2-4 Au cours de cette Escale Technique obligatoire les opérations requises définies par le loueur , graissages et toutes autres réparations basiques nécessaires sont effectuées.

10-2-5 A la sortie de l'Escale Technique obligatoire le passage à la pompe à essence est interdit.

10-2-6 L'Escale Technique obligatoire fait partie intégrante de la Course.

10-2-7 Le changement de pilote est possible **avant** le passage à l'Escale Technique obligatoire.

10-2-8 La Direction de course appellera les karts suivent l'ordre des numéros. La rentrée doit se faire immédiatement.

10-2-9 Timing **estimatif** de course (départ = 0h00) des appels à l'Escale Technique Obligatoire :

TWIN N° Kart	Escale In	Escale Out
01	09H00	09H05
02	09H03	09H08
03	09H06	09H11
04	09H09	09H14
Etc	etc	Etc

Voir annexe publiée le xxx Août 2018

10 - 3 Changement de pilotes

10-3-1 Le nombre de changement de pilote est libre.

10-3-2 Le changement de pilote a lieu en un endroit bien précis décrit au Briefing

10-3-3 Les pilotes doivent suivre les instructions des officiels en toutes circonstances.

10-3-4 Les pilotes seront tracés en sortie de Pit Lane, il y aura lieu, à CHAQUE passage en Pit Lane de respecter la procédure de contrôle en sorte de Pit Lane qui sera éventuellement adaptée dans les Notes de Briefing et/ou au Briefing aux Team Managers. Le pilote devra marquer l'arrêt auprès du poste d'identification électronique de fin de pit lane en présentant le bracelet contre les antennes réceptrices. Une lampe LED s'illuminera pour confirmer la lecture réussie du bracelet. Une pénalité est prévue pour le pilote qui « oubliera » cette manœuvre ou qui ne la réussira pas.

10 - 4 Plein d'essence

10-4-1 Le nombre et la fréquence des pleins d'essence sont libres.

10-4-2 Le plein d'essence a lieu en un endroit bien défini, le refueling est effectué par l'organisation.

10-4-3 A chaque présentation au refueling le plein complet en essence est effectué

10-4-4 Le Team doit surveiller la consommation de son kart.

10-4-5 Le changement de pilote est possible avant le plein d'essence dans l'emplacement réservé à cet effet. Le changement de pilote est INTERDIT à l'endroit du refueling !

10-4-6 Le pilote doit rester à proximité immédiate de son kart pendant le plein de carburant. Le pilote doit au minimum ne plus être assis dans le baquet pendant le plein. Seul un Team-Manager peut être présent pour assister, **revêtu de sa chasuble**, lors du passage à la pompe à essence. Le Team est responsable de l'ouverture et de la fermeture du bouchon d'essence. AUCUNE AUTRE opération ne peut être effectuée à l'endroit du ravitaillement par le Team (Par ex: installation baquet, ajustements lests , etc)

10-4-6 Il ne faut pas couper les moteurs lors des pleins d'essence.

11 – Sanctions/Décisions/Réclamations

11-1 Les décisions du Directeur de Course sont souveraines, le directeur de sécurité peut se substituer à lui pour garantir la sécurité et prendre toute décision pour la garantir.

11-2 Les sanctions peuvent aller d'un simple avertissement jusqu'à la mise hors course

11-1 Prison

11-1-1 Une zone bien délimitée fait office de prison. En cet endroit les pilotes doivent purger leur sanction définie par la Direction de Course.

11-1-2 Les pilotes doivent rester dans le kart pendant toute la durée de la sanction.

11-1-3 Après avoir purgé la peine de prison, si la prison se trouve en un autre endroit, le kart s'arrêtera en zone drapeau noir pour recevoir une explication supplémentaire, même si le pilote a été changé entre temps.

11-2 Tableau des pénalités

Voir annexe N° 2

11-2-1 Les cas non repris dans ce chapitre ou le tableau des pénalités sont laissés à l'appréciation du Directeur de Course.

11-3 Réclamations

11-3-1 Toute communication vers la direction de course est faite par le **Team-manager ou la personne en chasuble faisant fonction** et doit passer par un des "relation concurrents" qui seront présentés lors du briefing. A défaut d'accessibilité de ceux-ci, il est possible exceptionnellement de s'adresser aux directeurs de course adjoints, à défaut au directeur de course.

11-4 Formulation d'une Réclamation

11-4-1 Une réclamation contre un tiers (Pilote, membre de Team) doit être rédigée par écrit, **l'heure exacte de l'incident** et le **lieu précis** doit être indiqué, le N° du kart des intervenants, le nom du pilote qui se plaint indiqué, à défaut de ces informations, la réclamation ne sera **pas** examinée. L'heure de remise de la réclamation sera indiquée par la personne qui recevra le document (des mains du Team manager) et qui indiquera aussi son nom.

11-4-2 Délais pour introduire une réclamation. On ne peut plus introduire de réclamation après les délais suivants.

Résultats:

Qualifications : 5 minutes après l'affichage du résultat en pagode de direction de course

Course: 30 minutes après chaque affichage des résultats intermédiaires ou final au secrétariat de l'épreuve

Faits de course (contre un pilote en course)

5 minutes après survenance de l'événement

Autres cas

Dans les 30 minutes de la publication de l'information.

Le directeur de course statuera en équité après avoir – au besoin - entendu les parties et consulté ses Juges de Faits pour corroborer s'il le juge nécessaire, les faits incriminés.

12 - 1 Drapeaux

12-1-1 L'emploi et l'utilisation des drapeaux conventionnels est de mise.

L'emploi et l'utilisation des drapeaux conventionnels est de mise.

Drapeau National Signal de départ de la course.

Drapeau Rouge Course suspendue, les pilotes sont sous les ordres du Directeur de Course et doivent, l'un derrière l'autre regagner les stands s'il s'agit des essais libres, ou la ligne de départ s'il s'agit d'une procédure en course ou Qualifs . Les dépassements sont interdits. Le changement de pilote est interdit. Il est interdit de toucher aux karts pendant la procédure drapeau rouge en course. Le briefing précisera les cas non évoqués ici.

Drapeau Vert Reprise de la course.

Drapeau Jaune agité Danger ! Demande l'attention. Un accident ou un obstacle empêche, ou réduit, le passage. Ralentir visiblement. Dépassements interdits à VUE du drapeau. **Le pilote lève le bras dès qu'il voit le jaune et le rabaisse au premier vert rencontré.** Reprise de l'allure normale et des dépassements **après avoir passé la ligne fictive au pied du premier Drapeau Vert qui suit le Jaune** . * Si le pilote était déjà occupé à faire une manœuvre de dépassement lors de la présentation il lui suffit de faire signe au commissaire de piste et de se laisser repasser par l'autre pilote pour éviter toutes sanctions.

Drapeau Jaune fixe Il est présenté à hauteur de la ligne d'arrivée. Est valable pour tout le circuit. Pas de dépassements en un quelconque endroit du circuit. Le pilote lève la main L'accès aux stands est autorisé. Reprise de l'allure normale et des dépassements **après avoir passé la ligne fictive au pied du premier Drapeau Vert qui suit le Jaune. Une méthode de contrôle possible par la direction de course du respect du Jaune, est la**

comparaison du temps au tour réalisé par un Kart lors de la présentation d'un drapeau jaune.

Drapeau Rouge/Jaune Attention piste glissante ou changement d'adhérence.

Drapeau Noir/Blanc Pour rappel ce drapeau est un avertissement, préalable à une sanction. Le pilote en piste est simplement AVERTI. Il ne doit pas quitter la piste

Drapeau Noir Sanction avec passage en prison pour une durée prévue dans le chapitre « Sanctions ». Arrêt dans la zone drapeau noir après avoir purgé la peine de prison éventuelle.

Drapeau Noir/Orange Défectuosité mécanique. Retour au stand technique dans les 2Tours

Drapeau à Damiers Signal de l'arrivée de la course ou de fin des essais.

12-1-2 Le pilote en s'inscrivant aux 24 Heures de Francorchamps Karting déclare connaître l'utilisation des divers drapeaux.

12-1-3 Il n'y a pas d'utilisation du drapeau bleu sauf en cas exceptionnels décrits au Briefing

12 - 2 Pace-Kart / Pace Car

12-2-1 L'entrée en piste du Pace-Kart se fait sur décision du Directeur de Course ou de sécurité – Il est annoncé aux postes par les panneaux « SC » et les drapeaux jaunes.

12-2-2 Le Pace-Kart se positionne si possible devant le kart placé en première position du classement général . En cas de Pace-Car / Pace Kart –le Leader seul lève le bras pour aider à la réalisation de cette procédure.

12-2-3 Le Pace-Kart dicte l'allure du peloton regroupé.

12-2-4 Les dépassements sont strictement interdits lors de l'intervention du Pace-Kart sauf sur ordre des commissaires.

12-2-5 Le changement de pilote et le plein sont autorisés pendant l'intervention du Pace-Kart

12-2-6 Avant le restart le pilote du Pace-Kart indique, d'une manière claire et visible, au premier pilote derrière lui que c'est lui qui dicte l'allure jusqu'au passage sous le drapeau vert.

12-2-7 En cas de reprise de la piste sous safety car , la sortie pit lane sera fermée lors du passage du « petit train » de karts regroupés qui suit le safety car. Le pilote qui rentre en piste peut rattraper le kart qui le précède à une allure adaptée à la situation mais doit rouler très lentement à l'approche de l'incident.

12-2-8 Un drapeau de couleur verte indique le restart. Ce drapeau vert est montré simultanément à tous les postes de commissaires. On ne peut dépasser qu'à partir du moment où les drapeaux verts sont présentés et immédiatement à vue de ceux-ci. Ceci n'est valable que pour la procédure Safety Kart.

12 - 3 FYC – Full Course Yellow

12-3-1 Le FYC est annoncé au panneau lumineux(la nuit) et les commissaires agitent le drapeau (ou brandissent un panneau lumineux jaune) jaune à chaque poste couvert. Aucun dépassement n'est autorisé. La vitesse doit être réduite, un bras levé. Dès le prochain passage à la ligne le temps minimum par tour sera de 1'30" par temps sec et de 1'45" par temps mouillé . Les tours effectués sous ce temps seront annulés sans préavis par le chronométrage. Si entretemps les temps éventuellement calculés par secteurs ne sont pas « adaptés », une pénalité sera appliquée. Le Double Jaune indique le point de l'incident majeur, tout pilote doit pouvoir s'immobiliser totalement **sur une distance de 2 METRES à l'endroit de l'incident.**

13 - Numéros de course

Les N° sont attribués par les organisateurs.

Le vainqueur 2016 pourra choisir son numéro entre les N° 1 ou 24.

14 - Trophées

14-1 Coupe pour les trois premiers du classement.

14-2 Coupe pour le Team le plus Fair-Play

14-3 Coupe pour la plus belle décoration de kart.

14-4 Coupe pour le meilleur Team-Manager.

14-5 Aucune récompense d'aucune sorte ne sera cessible sauf autorisation écrite préalable de l'organisateur.

14-6 Engagement réduit de 50% pour l'édition 2019 des 24 Heures de Francorchamps Karting pour le Team vainqueur ou un engagement gratuit aux 24H du Mans organisées par Teesside en 2019 Cet engagement est promis au Team-Manager et à tous les pilotes en cas de reconduction du Team à une exception d'une personne/pilote près **au maximum**.

15 – Transpondeurs – Chronométrage

15-1 Chaque Team Manager reçoit en prêt – par Kart - un transpondeur dont il est responsable. Il veillera à le faire poser ou à le poser dans le nassau à l'endroit prévu à cet effet, dans la position exigée, c'est-à-dire **VERTICALEMENT** en respectant le sens haut bas – (en aucun cas horizontalement). En cas de mauvais positionnement, le nombre de tours pourrait être temporairement inexact et les temps affichés erratiques, car la prise se fera manuellement et les corrections dues à la vérification tour par tour et comparaison avec les autres moyens des tours comptabilisés prennent un temps très important. Le bureau de chronométrage tient à disposition des teams jusque 30 Min après le début du temps de réclamation toutes les données pour chaque Team puisse contrôler **en cas de réclamation**.

16 - Divers

16-1-1 Toutes modifications au règlement ou autres avenants et décisions importantes seront affichés au point central de communication, c'est-à-dire au secrétariat de l'organisation.

16-2-1 Des notes de Briefing et « Info Team » seront publiées sur le site et devront être lues par tous les pilotes et Team Manager, elles feront partie intégrante et/ou amenderont éventuellement des points de ce règlement.

16-3 Les télécommunications entre les stands et la piste et vice-versa sont autorisées dans les limites prescrites par la loi.

16-4-1 Le Directeur de Course peut interdire la montée sur la piste d'un pilote qu'il juge sous l'influence de la boisson ou autres. Il peut requérir le médecin pour toute expertise à ce sujet.

16-5 Le panneautage se fait en un endroit bien précis ; dans la ligne droite de retour avant le virage à droite menant aux anciens stands, plus précisément entre la sortie du long virage à droite et la déserte d'accès aux stands, cette zone n'est accessible que par UN seul membre par team. Il sera porteur d'un bracelet.

16-6-1 Les emplacements de repos sont attribués **par les organisateurs**. Deux placeurs seront présents à partir du JEUDI 30/8/2018 à 12H00

16-6-2 Pour le 17 Août 2018 au plus tard les Team-Manager doivent communiquer aux organisateurs l'emplacement (lieu et superficie) que le Team désire occuper dans le paddock du circuit Karting de Francorchamps. Si ce n'est chose faite les organisateurs se réservent le droit d'une attribution unilatérale. Les organisateurs feront le maximum pour contenter tous les Teams.

16-7 L'utilisation de chaussures du type tongs ou autres sandales légères est interdite dans la Pitlane (emplacements de changements de karts, changements de pilotes, refueling, balance, prison, accès piste et accès piste de décélération et mécanique)

16-7-1 En cas de blessure, le blessé DOIT être examiné par le médecin urgentiste présent au poste soins installé dans l'enceinte. L'ambulance ne peut être requise que par le Medecin, le directeur de Course, ou le directeur de sécurité ou une personne désignée par ceux – ci.

17 – Abréviations pour affichages

17-1 Voici quelques abréviations d'usage.

CW Kart 1	Contact Warning (Touchette illicite) kart N° 1
Track Limit Kart 2	Avertissement dépassement limites de la piste kart 2
TM Kart 5 Race Director	Le team Manager du Kart 5 doit se rendre à la pagode près du refuel
Kart Changes soon	La procédure de changement de Kart va bientôt commencer
Kart Changes 01 02 03 04	Les karts 01 02 03 04 doivent immédiatement rentrer
Safety Car in this Lap	Message indiquant la fin proche de procedure Safety Kart-Car
Technical Flag Kart 6	Probleme technique. Le Kart 6, DOIT RENTRER IMMEDIATEMENT
Black Flag Kart 7	Le Kart 7 doit rentrer immédiatement et se rendre en prison.

L'Histoire recommence, propulsons-la ENCORE plus haut
Mais surtout et plus que jamais
Fair Play !

Annexe 2 Tableau des pénalités

INFRACTION / IRREGULARITE		ESSAIS	COURSE
Excès de vitesse dans la pitlane	1ère	Annulation meilleur temps	Drive-Through
	2ème	Départ fond de grille	Stop/Go 30 secondes
	3ème	Départ Pit Lane	Stop/Go 1 minute
Dépassement sous drapeau jaune	1ère	Annulation meilleur temps	Drive-Through
	2ème	Départ fond de grille	Stop/Go 30 secondes
	3ème	Départ Pit Lane	Stop/Go 2 minutes
Dépassement sous safety-car	1ère	Annulation meilleur temps	Stop/Go 30 secondes
	2ème	Départ fond de grille	Stop/Go 1 minute
	3ème	Départ fond de grille	Exclusion de l'épreuve
Non-respect des limites de la piste Sans avantage	1ère	Annulation du temps	Avertissement
	2ème	Annulation du meilleur temps	Stop/Go 30 secondes
	3ème	Départ fond de grille	Stop/Go 1 minute
	Suivante	Départ de la pitlane	Stop/Go 2 minutes
Non-respect des limites de la piste Avec avantage	1ère	Annulation du temps	Avertissement/Restitution place
	2ème	Annulation du meilleur temps	Stop/Go 30 secondes
	3ème	Départ fond de grille	Stop/Go 2 minutes
	Suivante	Départ de la pitlane	Stop/Go 5 minutes
Dépassement illicite	1ère	Annulation du temps	Avertissement
	2ème	Annulation du meilleur temps	Stop/Go 30 secondes
	3ème	Départ fond de grille	Stop/Go 2 minutes
	Suivante	Départ de la pitlane	Stop/Go 5 minutes
Poussette illicite	1ère	Annulation du temps	Avertissement
	2ème	Annulation du meilleur temps	Stop/Go 30 secondes
	3ème	Départ fond de grille	Stop/Go 2 minutes
	Suivante	Départ de la pitlane	Stop/Go 5 minutes
Non présence au Briefing du Team Manager		50€ + Briefing obligatoire avt montée en piste du kart	50€ +Briefing obligatoire avt montée en piste du kart

Sens inverse en pitlane sous force propre		Départ pitlane	10 Minutes pénalité
Manœuvre dangereuse		Moins 5 places sur la grille	Stop/Go 30 secondes
Non-respect de la procédure de départ			Drive-Through
Non-respect de la procédure drapeau noir		Départ pitlane après Stop 5 minutes	Exclusion de l'épreuve
Non-respect procédure sortie de pitlane		Moins 5 places sur la grille	Stop/Go 30 secondes
Aide externe non autorisée		Départ de la pitlane	Exclusion de l'épreuve
Poids non respecté		Départ de la pitlane	Stop/Go 1 minute par kilo entamé
Plus de 3 tours au ralenti		Départ fond de grille	Exclusion de l'épreuve
Conduite avec équipement non conforme		Noir+orange	Noir+Orange
Conduite sans protection des yeux	1 ^{ere}	Avertissement	Avertissement
Conduite sans protection des yeux	suivante	Noir + Orange	Décision Direction Course
Conduite par un pilote non inscrit sur un kart		Exclusion de l'épreuve	Exclusion de l'épreuve
Infraction aux règles de ravitaillement		Départ fond de grille	Stop/Go 30 secondes
Non présentation du Team-Manager dans les 5 minutes après un appel de la Direction de Course		Arrêt du Kart	Arrêt du Kart
Non présentation du pilote dans les 15 minutes après la fin de son relais et après un appel de la Direction de Course		Arrêt du Kart	Arrêt du Kart
Non respect du Temps Pivot sous FYC			Annulation du tour
Changement de pilote en Zone Interdite			Drive through
Ravitaillement après escale Technique			Stop and Go 60 Secondes
Rentrée tardive au changement de kart			Stop/Go 2 minutes et rejet en fin de session
Mise en mouvement du kart avant l'extinction de la lumière du buzzer			Stop/Go 1 minute + temps gagné
Accumulation d'infractions			Stop/Go 15 minutes
Comportement antisportif lors de l'épreuve		Décision du Directeur de Course	
Non-respect de l'article pneumatique		Départ de la pitlane	5 tours de pénalités
Transpondeur non-rentré dans les temps			400 EUR
Chasuble non-rentrée			10 Eur / Chasuble